

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 44

Artikel: Lo martsaud et l'avaoglio : (patois du district d'Orbe)
Autor: S.G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209908>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE HUIT-REFLETS DU CHARRETIER!

« Il est à la hauteur. »
E. L.

Au cours des heures monotones,
Un peu de caprice est charmant!
Tant pis pour les sots qui s'étonnent
Et plaisaient mesquinement!
Jean Pané, pour ces diatribes,
N'eut jamais qu'un mépris vainqueur :
Avec le chapeau qu'il exhibe,
Il est à la hauteur!

Il dit : « Les rieurs, je m'en fiche,
Laissez-moi mener mon cheval!
J'ai l'air de tomber d'une affiche
Ou de fêter le carnaval!
Qu'il vienne de Rolle ou de l'Indre,
De Turin, de Bâle ou d'ailleurs,
Saluez mon brillant cylindre,
Il est à la hauteur!

» Si c'était aujourd'hui ma noce,
Mon tuyau serait battant neuf ;
Il n'aurait pas toutes ces bosses,
Il serait lisse comme un œuf!
D'où vient-il ? problème insoluble!
Mais qu'importe ? il fait mon bonheur,
Ce huit-reflets dont je m'affuble :
Il est à la hauteur!

» Que vous importe que je vienne
De Novare ou de Gassinio,
Du Japon, des faubourgs de Vienne
Ou des rivages de l'Arno!
Messieurs, attendez-moi sous l'orme,
Et voyez comme en tout honneur,
Avec mon joyeux haut de forme,
Je reste à la hauteur!

» Si mes copains de moi s'amuse
En conduisant leurs omnibus,
Sans me fâcher, je les accuse,
D'être jaloux de mon gibus!
Et quand la poussière m'assoiffe
Ou que l'ennui saisit mon cœur,
Grâce au tuyau dont je me coiffe,
Je reste à la hauteur.

» D'ailleurs, chacun n'est-il pas libre
De se chapeauter comme il veut,
Et les chapeaux de tout calibre
Ne cachent-ils pas les cheveux ?
Sans doute, il vaut mieux qu'on les voie,
Mais, de l'avis des connaisseurs,
Je reste à la hauteur!

» Sous le soleil et sous la pluie,
Mon chapeau ne me quitte pas ;
Son feutre noir comme la suie
Garde à mes yeux tous ses appas!
Plus qu'un banal bérêt de toile,
Mon couvre-chef est enchanteur ;
Fidèle à mon tuyau de poile,
Je reste à la hauteur! »

20 octobre 1913.

OSCAR NAVAL.

Amour!... amour!... — Monsieur N... fait la cour à la jeune et jolie marchande de primeurs : — Cristi! les belles oranges, il ne doit pas en falloir beaucoup pour faire une douzaine.

LA PREMIÈRE RÉVOLUTION VAUDOISE
JUGÉE DU GROS DE VAUD

UN catholique du district d'Echallens, qui joua un rôle assez notable au commencement du XIX^e siècle, a laissé des mémoires, restés inédits et dont M. Maxime Reymond a détaché à notre intention les pages suivantes :

II

Cependant, le pays qui avait souffert le plus de la Révolution avait été le Valais, par sa longue résistance. Il n'y eut aucun genre de vexation qui n'eût pesé sur ce pauvre peuple, de la part des Français. Le courage héroïque qu'il a opposé constamment aux efforts que fit pendant deux ans le général Turreau, Français,

pour les forcer à demander la réunion de leur pays à la France, fera époque dans l'histoire et les rend dignes d'être mis au rang des Suisses du siècle d'or.

Le 23 août 1802, le Sénat, qui soutenait, dit-on, avec trop de chaleur leur courage, fut cassé, aussi bien que le brave Reding.

Une suite de cette suppression fut que l'administration, dans la vue, sans doute, d'éviter un décret fait par le Sénat, qui remettait les ecclésiastiques en possession de tous leurs revenus, invita les ecclésiastiques catholiques du district d'Echallens de lui envoyer les listes des trois cures, ce qui fut refusé, comme il méritait de l'être. Les événements prouvèrent dans la suite que cette demande était un effet de leur sagesse et de leur prévoyance, instruits sans doute du complot qui se tramait par les habitants de la Côte surtout pour enlever les titres de droits féodaux et les anéantir. Ils voulaient sans doute les mettre dans un lieu déserté. En effet, le 1^{er} mai 1802, jour de foire à Lausanne, une colonne d'anti-archivistes était aux portes de Lausanne du district d'Oron. Une autre, composée de gens ramassés dans le district de Morges et celui de Cossonay, se porta effectivement de grand matin à un quart de lieue de Lausanne, du côté de Prilly, lieu de rendez-vous que leur avaient assigné leurs chefs, qui ne s'y rendirent pas; parce que, sans doute, ils avaient eu vent que le préfet Polier les attendait de pied ferme, ayant fait hérissier la place de Notre-Dame, où déposaient les archives, et le Château de canons chargés à mitraille et fait armer l'église de Lausanne. Les révoltés, indignés de se voir sans chef, n'osèrent donc rien entreprendre. Ils se retirèrent tranquillement, sans commettre aucun excès. Le 5 mai, les anti-archivistes se portèrent sur Morges, s'emparèrent des archives de cette ville, les brûlèrent vers le soir. Ils parcoururent les différentes Seigneuries de Sullens, de Bavois. Le 8 mai, une bande d'Elagnières, de Cheseaux se porta sur Echallens, en exigeant les archives et ils repassèrent vers six heures du matin pour aller rejoindre l'armée des cultivateurs campée sur la planche du Loup. Ils allumèrent 18 feux sur la planche du Loup et y brûlèrent les archives d'Echallens, de Sullens, d'Éclépens, Daillens, Goumoens, le 8 mai 1802.

Il ne se passa rien d'intéressant depuis le 8 jusqu'au 12 mai, sinon que la ville de Lausanne se trouvait dans une grande détresse. La nuit du 11 au 12 mai porta le dernier coup au colosse de la féodalité et tous les droits féodaux furent supprimés. Il paraît d'ailleurs plus que tout ceci n'était qu'une comédie, où était jouée la fortune des Seigneurs de fiefs qu'on accorda un pardon général à tous les insurgés et que le commandant français qui, deux ou trois jours auparavant, avait traité le fameux Reymond² de brigand, de scélérat, comme il le méritait, invita ce même brigand à dîner le 12, après que le dernier acte de la pièce fut fini.

L'armée des paysans ayant été congédiée sous la promesse qu'on leur accordait, les insurgés revinrent en triomphe chez eux et célébrèrent leur prétendue victoire par des orgies scandaleuses. Les honnêtes gens furent d'abord en butte à leur mépris et n'osaient se montrer. Cependant le gouvernement, quoique faible et révolutionnaire encore, s'efforça de les mettre sous sa protection, en les mettant sous la garantie et responsabilité des communes, qui étaient chargées de répondre de corps et de biens pour leurs personnes. On examina scrupuleusement la conduite des insurgés. Des troupes françaises furent envoyées dans les districts de Rolle, d'Aubonne, de Nyon, Morges, Cossonay, Oron, Yverdon, Moudon, Grandson, Echallens, qui

s'étaient insurgés. On les logea, comme de juste, chez les têtes exaltées et qui avaient montré le plus de dispositions à la rapine. On en prit environ une soixantaine dans Yverdon et environs, qui furent conduits dans les prisons de Lausanne. Tous les individus de ces districts durent payer une multe ou contribution proportionnée à la part qu'ils avaient prise à l'insurrection. Nyon 4832 livres, Aubonne 7469, Rolle 4037, Morges 3711, Oron 1181, Moudon 1117, Yverdon 1984, Grandson 1460, Cossonay 4307, Orbe 4283; Etagnière 442, Oulens 325, Goumoens-la-Ville 828, total 1595.

Morrens fut aussi impliqué peu après et multé. Cependant comme on soupçonnait les Français d'avoir ourdi cette trame infâme pour démentir les bruits faux ou vrais qui couraient pour leur compte, ils ordonnèrent de faire une perquisition exacte pour découvrir les coupables et de les punir disciplinairement. Mais le moyen de se justifier aux yeux de l'Europe entière aurait été de faire saisir le chef de cette révolte, Reymond, qui se promenait librement dans les rues de Thonon. (A suivre.)

POLITESSES RÉCIPROQUES

Vous arrêtez-vous, en rue, avec une dame, une demoiselle, un monsieur plus âgé que vous ou revêtu d'une charge publique qui le désigne particulièrement au respect, la politesse veut, tandis qu'il vous parle ou que vous lui parlez, que vous gardiez votre chapeau à la main. C'est élémentaire, encore que beaucoup l'ignorent ou le méconnaissent.

Mais il n'est pas moins élémentaire qu'il sied à la personne à qui vous rendez ce naturel hommage, de vous inviter presque aussitôt à vous couvrir. Elle a de bonnes raisons pour cela. En effet, votre geste lui a prouvé votre respectueux sentiment et cela peut suffire. Il n'est dès lors plus besoin qu'elle vous expose, suivant la température, à être frappé d'insolation ou de coryza.

Il semble que l'ignorance ou la méconnaissance de ce devoir de bienséance soit plus fréquente encore que dans le premier cas.

LO MARTSAUD ET L'AVAOGGIO

(Patois du district d'Orbe.)

On martsaud dai z'inveron d'Orba, que djuvivè d'la clarinette, étai z'allà avoué dou joueurs dè violon, dont ion étai avàoggio, et l'autro véyai bè, djuvì à 'na bènechon prè dè Romont. Quand l'uront prào amusà eliau dzozets et dzozettè, s'in revegniant tsì leu. La trolta étai londze, et ma fei, quand furont à n'on veladzo prè d'Etsalin, comminçaront à être lassà et à avai fam et sai. L'intraront din 'na pinta po bairè demi-pot et medzi on bocon. Lo martsaud alla vèrè à la conesena cin que l'avant à medzi. Mais la cabartièrè dese que n'avant rin dè prêt qu'on bet de sàocece ào fedzo et de la toma.

— Eh bin, apportà cin que vo z'ai; ne vouellin prào no z'arrindzi, reponde lo martsaud.

La sàocece étai bouena, mais la toma étai rudo sète, et lè dou cotyin firont medzi la toma à l'avàoggio, pindint que medzivant tota la tsè. A n'on momint, vouaïque chituce que fà :

— On chint boogramint la sàocece perque.

— Ao! c'est clièu-lè, à l'autra tràblia qu'in medzont; se te vâo, on in demàndèrè, reponde lo martsaud.

— Ba, continin-no à noutra toma!

Quand furont prè dè Penthèriaz, lo chindai passavè pè on boù dè tsàno, iò ly avai on ru à chaotà que l'avàoggio cognessai po lai avai passà cauquè iàdzo, et dit ai z'autro :

— Quand fouedrè chaotà lo ru, vo lo mè derai, po que ne mè foteio pas dedin.

— N'ausse pas pouaire, que lai repondiront,

¹ Il s'agit d'un jeune charretier italien que des milliers de passants ont dû remarquer, car il travaillait dans un chantier de construction bordant l'une de nos rues les plus fréquentées.

² Il s'agit de la révolte des *Bourla-Papey*.

³ Patriote vaudois qui s'était mis à la tête des *Bourla-Papey*.

ne lai sin bintoût, et lo minont contrè on gros tsàno :

— Ora, inmoda-tè!

Et rrrrào! vouailè lo pourro diablo que va s'inbonmâ contrè lo tsàno, et que retchî in derai su son tyu. Son sâset à violon dziebie quanqué ao bord dâo ru!

— Dieux, cotyins, charognè que vo z'ètè! vo z'èrà pu m'echtraupîâ, mè tyâ, èpècliâ mon violon, et que sé-yo? Mè ràodzai se retoirno d'juvi avouè duvè rossè commint vo! que desai lo pouro jouer in sè relèvint commint put, pindint que lè doù z'autro risant commin dai fous. Et lo martsaud lai reponde.

— Eh, t'à bin su chintrè la sâocece, l'èrà bin dû chintrè lo tsàno!

Ora, ditè-mè, n'ètai-tso pas n'acchon dè câions? S. G.

Au guichet de la gare. — *Le voyageur.* — Je voudrais trois billets, un pour ma femme, un pour ma belle-mère et un pour moi.

L'employé. — Je puis vous en donner deux, un pour vous et un pour votre dame, mais pas pour votre belle-mère.

Le voyageur. — Et pourquoi donc, je vous prie?

L'employé. — Parce que le train que vous allez prendre est un train de plaisir!

CURIOSITÉ DÉPLACÉE

C'EST effrayant ce que le journalisme vous rend curieux.

Ainsi, moi, à force de courir après celui-ci, de galoper après celui-là, d'interroger par-ci, d'interviewer par-là, je ne suis absolument plus capable de distinguer entre la légitime curiosité professionnelle et la détestable indiscretion.

Il y a quelques semaines, par exemple, je me trouvais sur les bords de l'Adriatique en compagnie d'une brune Espagnole rencontrée — je puis bien le dire — par le plus grand des hasards. C'était par un de ces délicieux matins bleus qui d'emblée élèvent nos pauvres âmes à 5^m50, au moins, au-dessus du niveau des mers. Mollement bercés par le caressant murmure né du heurt de la vague contre le pied de la falaise, nous rêvions...

— Quels magnifiques cheveux que les vôtres, chère Paquita, m'écriai-je soudain. Jamais encore je n'en vis de pareils.

Elle sourit, heureuse.

Alors, poussé par ma funeste habitude, j'ajoutai :

— Ils sont bien tous à vous, n'est-ce pas?

Au regard qu'elle me lança, je compris que je n'avais plus qu'à quitter en hâte ce rivage enchanteur.

Et pas plus tard que l'autre nuit.

C'était à New-Haven — prononcez Niou-Hâven, *please*. — Minuit. L'express de Victoria venait d'arriver, apportant son habituelle cargaison de voyageurs à destination du continent. La lune, en son plein, répandait sur la Manche endormie ses paisibles clartés argentées.

Soudain, je me sens vigoureusement secoué par la mienne, de manche, tandis qu'une voix délicieusement cristalline :

— Monsieur, s'il vò plaît.

Le temps de faire demi-tour et me voilà en présence de la plus délicieuse petite Anglaise que mes yeux ravis eussent jamais contemplée. Elle s'expliqua :

— Pardonnez-moa, monsieur, de vous importuner. Je avais vu vous essayer d'alliomer votre cigarette et je avais vu l'allioumète elle s'était éteinte et je avais entendu dire vous : « Saleté d'allioumète! » Alors je pensais moa : « Yes, ce gentleman il était Français! » Cela m'a réjoui beaucoup fort, car les Français sont toujours *very* aimables. Et maintenant je demandai vous si vous voulez bien porter la valise de

moa jusqu'au steamer qui attendait là-bas au bout du warf, yes?

— Comment donc, m'écriai-je; avec plaisir, miss délectable et inespérée.

Lentement, cordiale, hélas! ne devait pas durer bien longtemps. A peine, en effet, avions-nous fait une quinzaine de pas que, poussé toujours par ma maudite curiosité :

— L'adorable petite valise, miss... Qu'est-ce qu'il y a dedans?

Elle me contempla un instant, ébahie. Puis : — Du plum-cake! (prononcez pleume-quèque, *please*), s'écria-t-elle.

Et à la façon méprisante dont elle m'accabla de son plum-cake, je compris bien vite que jamais elle n'accepterait le petit verre d'*Irisch* que j'avais comploté de lui offrir pour charmer les longueurs de la traversée.

Aussi, ce que je l'ai bèni, cette nuit-là, le journalisme! M.-E. T.

FRANÇAIS DE GERMANIE

UN de nos lecteurs veut bien nous communiquer quelques extraits d'un catalogue expédié par une maison allemande à plusieurs négociants de la Suisse romande.

Ce catalogue est traduit en français... de Germanie, comme on le verra. C'est assez amusant :

Pendule coucou miniature dans un bottier en bois sculpté, avec deux poids en bronze de 3/4 livres. Ne sonne que les heures avec le cri du coucou.

Pendule marchant, 400 jours se remontant, seulement une fois par an. Mouvement poli sur 2 colonne en laiton et socle orné avec ronde cloche de verre, avec cadran couleur ivoire.

Bracelet de membres en or véritable 8 car. (contrôlé 333) mat avec 4 pierres bleu, avec fermeture de sûreté.

Montre à ancre en acier pour dames, bassine, oxydée noir, avec charnière sans cuvette; Exécution meilleur marché.

Montre en véritable argent à ancre avec indicateur des dates. Cette montre indique automatiquement sur le cadran le mois, le jour et la date exact en outre on peut y voir s'il y a pleine lune, premier et dernier quartier. En pressant les 4 ferrets qui sont au bord il se met le quantième.

Accordeon, boîte en aluminium, mat en bien gravé, 2 chœurs, soufflet triple, 9 plis de soufflet, garnitures et coins en nickel.

Cette instrument est très résistant de la température, en conséquence elle est excellent pour les tropes. Plus grand nombre de tons.

Camera à soufflet, pour disques 9 × 12 cm. et paquet de film 8 × 10 1/2 cm. Équipement : Fond de cours en aluminium, rallonge simple, porte-objectif forme d'un U, noir émaillé, chercheur des brillants à tourner, objectif mobile en haut et en bas. 2 cassettes en métal avec achromat F: 12 première qualité, avec fermeture pour photographies à temps et à moment, sans changement de fil de fer.

C'est d'un appareil photographique qu'il s'agit.

Revolver à poche, feu-central, cal. 320 = 7 mm. avec garniture jolis nickelée et polie pousseur des cartouches, dégorgeoir à coucher, fût en noyer, avec 6 charges.

Briquet de roue, construction très simple, allumation absolument sûr, boîte finement nickelée. Forme très joli.

Briquet H. W. dernière mode, élégant, forme plat, échangeant des pierres à rechange bien simple, démontable, finement nickelé.

Briquet à frotter, finement nickelé, avec 2 grandes pierres au côté, fermeture hermétique, faisant plus de 100,000 allumations.

Poêle à dauber, forme de ventrè, aluminium pur, contenu 2 litres.

Bouteille isolé, revêtu de cuir d'art avec dessus en aluminium et avec gobelet, contenu 1 litre.

SUR LE TRAM

C'ÉTAIT l'autre soir, à la bifurcation des voies, devant l'Ecole de médecine. La voiture du tramway fait son arrêt obligé. Le buste en avant, le conducteur fouille du regard la cannelure des rails.

— Dis-donc, fait-il à un ouvrier de la Compagnie, debout sur le marchepied, dis-donc, toi qui es leste, ôte-voir ce caillou qui est pris dans le rail de gauche... Bon!... Et puis, il y en a un autre dans le rail de droite... Bon!... A présent que tu es à main, prends-voir la barre et, sans te commander, fais-moi l'aiguille... En règle!... Tu n'as plus qu'à passer au bureau : on te donnera un franc.

— Oué, un franc! Ils n'ont pas seulement pu m'augmenter depuis quatre ans que je trime sur la voie.

— Eh bien! sais-tu quoi? Tu iras demain matin chez le directeur et tu lui diras poliment, en tirant la casquette : « Monsieur le directeur, n'y aurait-il pas moyen, pour trois ou quatre mois seulement, de faire les deusse l'échange de notre paie? »

Le ronronnement du tram emporta le reste de la conversation. *Un voyageur.*

Un mets indigeste. — Après dîner :

— C'est étonnant, ça ne va pas très bien; mon potage est bien long à descendre.

— Dame, un potage tortue.

Oh! alors! — Mademoiselle, donnez-moi votre main!

— Mais... docteur... je suis déjà fiancée.

— N'ayez crainte, c'est pour vous tâter le pouls.

Souscription pour les vigneron dans le besoin.

Liste précédente.	Fr.	20.—
Grand-père et petit Pierre	»	12.—
Un Patoisant du <i>Conteur</i>	»	5.—
Mesdames M.-A. et H.-P.	»	10.—
L. Cd., Genève.	»	20.—
H. B., Lausanne	»	5.—
Total	Fr.	72.—

Grand Théâtre de Lausanne. — Spectacles de la semaine :

Dimanche 2 novembre, en matinée : *La Femme X.*, drame en 5 actes, dont un prologue, d'Alexandre Bisson; — en soirée : *Hernani*, pièce en 5 actes, de Victor Hugo; *Une présentation*, un acte des plus comiques.

Mardi 4, 2^me de *L'Embascade*, 4 actes, de Kistmæckers.

Jeu 5, *Le Bonheur, Mesdames!* pièce en 4 actes, de Francis de Croisset.

Vendredi 6, *L'Embascade*.

Bureau de location au Théâtre. Téléphone 1032.

Kursaal. — Dès hier, vendredi, programme nouveau. D'abord un numéro célèbre : *Les Royals Boys*. Ce sera une attraction certaine. Avec lui, débutent : *Karyon*, un imitateur incomparable, et *Luce Marsay*, diseuse-chanteuse, étoile de la Scala de Paris.

Au cinéma, en plus du Pathé-Journal, six autres vues, comme le Kursaal sait les présenter.

Matinées : dimanche à 2 1/2 heures avec toutes les attractions et le cinéma. Matinée cinéma et attractions mercredi à 2 1/2 h.

Amis de la nature et de la bonne peinture, rendez-vous tous aux Galeries du Commerce. Exposition de peinture, aquarelles, dessins. — Ch. Rambert, Fréd. Rouge, G. Flemwel. Entrée gratuite.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C^{ie}.